

L'AVIRON

Activité sportive de plein air, l'aviron permet un développement physique harmonieux et complet. On peut le pratiquer à tout âge : en solitaire, en équipage, en randonnée, en loisir ou en compétition. Pour en retirer un réel plaisir, il faut dans tous les cas le pratiquer avec une assiduité tenace et résolue. L'aviron de compétition nécessite en plus pour assurer le succès : une grande énergie et une détermination sans faille, un mépris total pour la fatigue et la souffrance, une joie réelle de lutter et de se mesurer à d'autres équipes.

LE CERCLE NAUTIQUE DE VERSAILLES

Association loi de 1901 indépendante, dirigée par un Comité Directeur de 18 membres bénévoles, le Cercle Nautique pratique l'aviron sur le site exceptionnel du Grand Canal depuis 1908.

Son encadrement sportif est assuré par deux éducateurs brevetés d'Etat animant des équipes d'entraîneurs bénévoles expérimentés.

Par son nombre de licenciés (360) et ses résultats sportifs (environ 20° club Français sur une vingtaine d'années), il est une des premières sociétés de la Fédération.

Il gère un patrimoine d'installations d'environ 600 000€ et un parc de matériel (valeur de remplacement 800 000€) comportant une centaine d'embarcations d'initiation, d'entraînement et de compétition, des centaines d'avirons, le matériel roulant pour en assurer le transport, du matériel de musculation et d'aviron en salle.

Le budget annuel est de l'ordre de 230 000€. Les recettes proviennent pour 70% de nos ressources propres (cotisations et participations des membres) et pour 30% de subventions dont la plus importante est assurée par la municipalité de Versailles qui soutient ainsi notre action auprès des jeunes et pratiquants loisirs. Les dépenses se répartissent approximativement en fonctionnement 50%, frais de personnel 30% et achat de matériel 20%.

Notre orientation est délibérément de se servir du levier éducatif que constitue la pratique de l'aviron et en particulier l'aviron de compétition, en privilégiant la constitution de bateaux longs dans lesquels peut s'exprimer et se forger l'esprit collectif.

Ainsi, année après année, nous espérons que nos efforts contribuent à la formation sportive et générale des jeunes, afin qu'ils puissent transférer dans la vie sociale et professionnelle, les vertus de volonté, ténacité, courage, abnégation et esprit d'équipe qu'ils auront su bâtir dans la pratique de notre exigeante discipline.

L'AVIRON DES JEUNES AU C.N.V.

Cette action éducative, amplifiée par une pratique compétitive, ne peut se construire valablement que par un entraînement progressif, continu et régulier. Certes votre enfant reviendra fatigué après les premières séances, mais ce n'est que grâce à cette régularité que petit à petit, semaine après semaine :

- son organisme s'adaptera aux efforts de l'entraînement,
- il s'intégrera dans le groupe,
- et il construira sa motivation.

Pour les jeunes catégories (**minimes** nés en **98 et 97**, **cadets** nés en **96 et 95**, **juniors** nés en **94 et 93**), nous proposons de base une fréquence de quatre à cinq séances hebdomadaires, soit environ 8 à 10 heures d'entraînement :

- Mardi 18H à 20H00
- Mercredi après-midi
- Vendredi soir (cadets et juniors)
- Samedi après-midi
- Dimanche matin

En cadet et junior, les jeunes qui ne souhaitent pas s'engager vers la compétition peuvent pratiquer au rythme de deux séances hebdomadaires (voir détails dans les sections)

Nous comptons sur l'efficace collaboration des parents pour inciter leur enfant à cette pratique assidue et régulière qui à terme - nous en avons de nombreux exemples - rejaillira sur son équilibre général et ses résultats scolaires.

L'AVIRON DE LOISIR AU C.N.V.

Par la pratique de notre discipline, sport d'équipe technique, nous nous efforçons d'apporter à notre population de rameurs loisir, dans le cadre magnifique du Parc du Château :

- une détente physique dont ils peuvent régler l'intensité,
- une chaleureuse convivialité entre nos membres,
- un matériel et un encadrement adapté.

Les séances ont lieu **exclusivement** soit le **samedi matin de 8H30 à 12H00** soit le **mardi matin de 9H00 à 12H00**. En horaire d'été, les rameurs confirmés peuvent également ramer le Jeudi soir de 18H00 à 20H00.

Après 5 séances consécutives d'initiation encadrées par un moniteur en compagnie de 4 autres débutants, le rameur loisir s'intègre dans le collectif et participe activement à la formation des équipages, à l'organisation des rendez-vous du samedi matin.

Les plus aguerris peuvent participer à diverses manifestations de type randonnée, descente de rivières et régates organisées par les clubs voisins.

TARIFS 2010 (€)

MEMBRES ACTIFS

Age	Droit admission	Cotisation	Licence	Total 1° année	Réinscription
Jusqu'à 25 ans	107 €	194 €	40 €	341 €	234 €
De 25 à 34 ans	196 €	338 €	40 €	574 €	378 €
Plus de 35 ans	244 €	338 €	40 €	622 €	378 €

DEGRESSIVITE : Pour plusieurs membres d'un même foyer fiscal sur la Cotisation et le droit d'admission (10% pour 2, 15% pour 3, 20% pour 4)

MEMBRES NON RAMEURS

A partir de **112 €**

MEMBRES HONORAIRES

A partir de **112 €**

VALIDITE : Les cotisations sont valables pour une durée de 12 mois de date à date.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour être valide, votre dossier d'inscription doit obligatoirement comporter :

- La fiche individuelle renseignée et signée,
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron,
- Deux photos,
- Le montant de votre cotisation, droit d'admission et licence réglé par chèque à l'ordre du C.N.V.

En aucun cas, il ne sera procédé à un remboursement de droit d'admission ou cotisation.

CARTE DE CIRCULATION DANS LE PARC DU CHATEAU

Une carte de circulation pour véhicule à moteur, à tarif réduit, valable un an de date à date peut être obtenue auprès du château.

ATTENTION : L'UTILISATION DE CETTE CARTE EST SOUMISE A CERTAINES CONDITIONS ENGAGEANT LE CLUB - RENSEIGNEZ VOUS AUPRES DU SECRETARIAT.

Peuvent en bénéficier les membres actifs et honoraires (parents pour les membres mineurs).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Au secrétariat du **C.N.VERSAILLES - La Petite Venise - Parc du Château**
Samedi et Dimanche de 10H00 à 12H00

Première journée d'inscriptions pour adultes loisirs samedi 5 septembre 2009 à partir de 8H30

Et n'oubliez pas notre site : www.cnversailles.org



CERCLE NAUTIQUE DE VERSAILLES



UN CLUB FORMATEUR DANS UN CADRE PRESTIGIEUX